

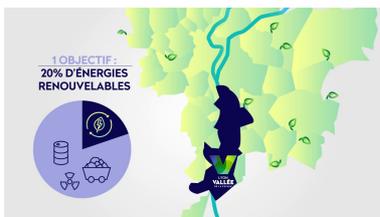
<http://pierre-alainmillet.fr/Des-etudes-pour-les-energies>



Conseil de métropole du 8 juin 2020

# Des études pour les énergies fatales de la vallée de la chimie

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : lundi 8 juin 2020

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Comme vous vous en doutez monsieur le président, j'ai découvert cette délibération avec un grand plaisir. Enfin !**

**Ce projet d'une intégration de l'industrie comme un acteur de la ville répond à notre conception communiste de la place de l'industrie dans la société. Elle ne doit pas être guidée par les intérêts privés des actionnaires, mais répondre à des objectifs multiples, bien sûr produire des biens utiles, développer des savoir-faire, mais aussi contribuer au développement urbain pour sortir de la ville écartelée dans ses fonctions.**

Donc, enfin ! Car les énergies fatales de la vallée de la chimie nous sont connues depuis longtemps ! Comme chacun le sait, beaucoup de process industriels de la vallée sont exothermiques, et les industriels doivent donc les refroidir. Ils le font le plus souvent avec de l'eau du Rhône et de l'air ambiant, et nous devons veiller d'ailleurs au respect des règles sur les débits et la température de rejet.

Enfin donc, car un tel projet suppose de résoudre un problème complexe pour le capitalisme. Comment assurer la longue durée nécessaire à toute intégration entre des sites industriels et un réseau de chaleur qui a besoin de garantie sur l'énergie apportée.

Ce serait plus simple dans une société socialiste, où la planification peut prendre en compte des critères multiples pour insérer l'industrie dans un cadre plus global.

Et c'est pour résoudre cette difficulté que vous décidez d'une étude de deux ans pour imaginer un montage économique et juridique entre industrie privée et réseau de chaleur public.

Deux ans ! Permettez-moi de rappeler que la ville de Vénissieux a fait réaliser en 2012 les études de raccordement de l'usine Solvay au réseau de chaleur Vénissien, et qu'il ne manquait alors justement que le cadre juridique du contrat avec l'entreprise, cadre qui demandait l'intervention de la communauté urbaine. Nous l'espérions lors de la négociation du nouveau contrat de DSP en 2013, nous apprenons donc 7 ans plus tard que les études sont lancées...

Je vous le redis avec un sourire, vraiment votre capitalisme technocratique est dépassé ! La Chine nous le confirme. Il faut vraiment une autre société ! le socialisme !